



Communiqué de presse

CONSEIL PREVENTION BAIGNADES

Mont de Marsan, le 3 juillet 2014

Par la longueur de sa façade littorale, l'attractivité de ses plages et la diversité des activités qui y sont pratiquées, ainsi que par la spécificité du risque océanique, le département des Landes est particulièrement concerné par le risque de noyade accidentelle en milieu naturel.

Cette année encore, les pouvoirs publics, les collectivités territoriales et plusieurs partenaires privés sont tout particulièrement mobilisés pour prévenir ce type d'accident.

Afin de sensibiliser les baigneurs de nos plages qui sont parfois peu familiarisés aux risques de l'océan, les services de l'État en Aquitaine (Direction régionale de la jeunesse, des sports et de la cohésion sociale) et dans les Landes (Direction départementale de la cohésion sociale et de la protection des populations), en partenariat avec la Direction zonale Sud-Ouest des compagnies républicaines de sécurité, le syndicat mixte de gestion des baignades landaises et les communes associées, organisent une campagne de prévention spécifique pendant la période estivale 2014.

Un set de table « Littoral Plaisir » a ainsi été conçu pour présenter de façon pédagogique et ludique les principaux comportements à risque au bord de l'océan, et rappeler les règles fondamentales de sécurité. L'objectif de ce support est de sensibiliser notamment les jeunes vacanciers, qui sont souvent prescripteurs d'usages et de comportements entre eux comme auprès des adultes de leur entourage.

Près de 40 000 sets sont actuellement en cours de diffusion auprès des restaurants associés des stations balnéaires partenaires. Ceux-ci s'engagent à utiliser le support auprès de leur clientèle, en particulier lors des périodes d'affluence que représenteront les week-ends pendant la période allant du 12 juillet au 17 août 2014.

Contact Presse :

Marion DOURTHE : 05 58 06 58 14 ; 06 32 63 68 82

marion.dourthe@landes.gouv.fr

Thierry MORIER : 05 58 06 72 49 ; 06 37 04 61 13

thierry.morier@landes.gouv.fr